

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2021

---

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 3560

présenté par  
Mme Thill

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

-----

### AVANT L'ARTICLE PREMIER

Après les mots :

"être humain",

ajouter les mots :

"victime d'une maladie incurable".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit de préciser que la personne doit être victime d'une maladie incurable.